



AUGMENTER LES SALAIRES, C'EST URGENT !

Incontestablement les questions du pouvoir d'achat dominant l'actualité sociale. Pour preuve, si les salaires ont constitué, en 2007 le principal motif des conflits dans les entreprises, en 2008 le phénomène s'est amplifié.

UN COUP DE POUCE AU SMIC, C'EST INDISPENSABLE

Alors que les prix flambent, que le pouvoir d'achat est une préoccupation majeure pour les Français, le gouvernement refuse aux 2,5 millions de Smicards (dont 90.000 à temps partiel) la moindre augmentation au-delà de la règle légale.

Le Smic a été seulement revalorisé de 8 centimes d'euros (+0,9 %) au 1^{er} juillet 2008 ! L'augmentation de 2,1 % intervenue cette année dès le 1^{er} mai, ne relève que de l'obligation légale d'ajuster le Smic dans les mêmes proportions que l'inflation lorsque celle-ci franchit le seuil de 2 %.

Le refus du gouvernement d'accorder un coup de pouce au Smic est scandaleux. Alors qu'il y a un an, le Président de la République avait promis à « *la France qui se lève tôt* » de revaloriser la valeur du travail, aujourd'hui le bilan est lourd. Pour la 1^{ère} fois depuis 25 ans, le taux du salaire horaire ouvrier évolue moins vite que les prix, ce qui influe négativement sur

le niveau d'augmentation du SMIC au 1^{er} juillet.

Cette situation nécessite encore plus, un coup de pouce gouvernemental sur le Smic pour aller au-delà de son augmentation légale, d'autant plus que l'inflation déjà élevée (+ 3,6 % en moyenne sur 1 an) pèse plus lourd sur les budgets modestes.

Selon l'Ifop, 42% des français ne sont pas partis pas en vacances cet été (+ 10 % depuis 2005). Toutes les catégories socioprofessionnelles sont concernées : les ouvriers : 41% en 2008 contre 21% en 2005 ; les employés : 47 % en 2008 (+ 13% depuis 2005) et aussi les cadres : 20%, soit une hausse de 8% en 4 ans.

LE SMIC N'EST PAS L'ENNEMI DES SALAIRES ET DE L'EMPLOI

L'année dernière le gouvernement avait justifié sa décision de ne pas donner de coup de pouce au Smic au motif qu'un Smic trop élevé pénaliserait les négociations sur les salaires.

En vérité, gouvernement et patronat s'entendent comme « larrons en foire » pour faire baisser le prix de la force de travail. Ce qui se traduit par une smicardisation des salariés toujours plus grande et par le non paiement des qualifications à leurs justes niveaux.

Au bout du compte, l'absence de coup de pouce au Smic, les augmen-

tations limitées aux premiers niveaux des grilles, sans changer la situation des salaires au-delà des minima, les exonérations et allègements de cotisations sociales (plus de 25 milliards d'euros) accordées sans contreparties aux employeurs, alimentent ce système de trappe à bas salaires et le tassement des grilles de salaires d'une part. Elles fragilisent la protection sociale et la retraite d'autre part.

LA BATAILLE POUR LE SMIC, UN DES PILIERS DE LA CROISSANCE

C'est la base de la reconnaissance des qualifications et la construction de garanties salariales dignes de ce nom. C'est aussi un repère social en terme de niveau de vie pour les retraités, pour les privés d'emploi et les bénéficiaires des minima sociaux.

L'urgence d'une revalorisation immédiate et significative du Smic répercutée sur tous les niveaux de salaires est une nécessité impérieuse. C'est non seulement possible mais nécessaire en s'attaquant résolument à la répartition des richesses et à une autre

manière de tirer la croissance en favorisant le progrès social et le plein emploi.

AMPLIFIER LA MOBILISATION SOLIDAIRE POUR LES SALAIRES

« *Travailler plus pour gagner plus* », ce slogan présidentiel vaut autant que ce vieux dicton « *les promesses ne valent que pour ceux qui les croient* ».

Autrement dit, les salariés ont tout intérêt à créer leur rapport de forces pour imposer partout des négociations salariales dès la rentrée.

La CGT est à leur disposition partout pour exiger l'augmentation générale des salaires et des pensions de retraites, le recul de la précarité, l'amélioration des conditions et de la durée du travail, le plein emploi.

Enjeu central pour conquérir un emploi décent pour tous, la Cgt propose la revalorisation du Smic à 1.500 euros brut tout de suite et la répercussion de cette augmentation sur l'ensemble des salaires pour qu'ils soient tous tirés vers le haut.

**Tous ensemble, préparons la journée
de mobilisation internationale du 7 octobre prochain
à l'appel de la Confédération Syndicale Internationale (CSI)
pour le travail décent.**

Bulletin de contact et de syndicalisation

Je souhaite :

- prendre contact
 me syndiquer



NOM : Prénom :
Adresse :
.....
Code postal : Ville :
Age : Profession :
Entreprise (nom et adresse) :
.....

Bulletin à renvoyer à La Cgt, espace Vie syndicale, case 5-1, 263 rue de Paris - 93516 Montreuil Cedex,
téléphone : 01 48 18 84 72, fax : 01 48 51 51 80, courriel : orga@cgt.fr